

mêmes. Outre le devoir qui vient d'être expliqué, la personne à qui est échu le mystère de l'Incarnation est invitée à dire, avant sa dizaine, le *Credo*, le *Pater* et les trois *Ave* qui complètent le chapelet. Cela n'est pourtant pas de rigueur.

Pour faire partie du *Rosaire vivant* et gagner les indulgences que nous allons exposer, voici ce qui est essentiel, et qui suffit.

1o Etre inscrit et associé dans une quinzaine qui soit elle-même unie à une association régulièrement établie.

2o Réciter, chaque jour, sa dizaine, en pensant au mystère désigné.

3o Changer de mystère à l'époque convenue.

Partout les fidèles peuvent s'associer quinze : ceux qui n'auraient pas le *Rosaire vivant*, établi et organisé dans leur paroisse, peuvent s'associer dans une autre.